

Communiqué de presse – mardi 19 avril 2011

POSE DE LA 1^{ère} PIERRE DE LA STATION D'EPURATION SITUEE SUR LA ZONE PORTUAIRE DE MONTOIR-DE-BRETAGNE

Le mardi 19 avril, la CARENE (Communauté d'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire) et le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire (GPMNSN) engageant, en co-maîtrise d'ouvrage, la construction de deux équipements d'assainissement sur la zone portuaire de Montoir-de-Bretagne. L'ensemble, mis en service mi-2012, sera constitué :

- de la station d'épuration Est de la CARENE : d'une capacité de 75 000 équivalent-habitants^{*}, elle traitera les eaux usées des communes de Montoir-de-Bretagne, Saint-Joachim, Saint-Malo-de-Guersac, Saint-Nazaire et Trignac, comme défini dans le Schéma directeur d'assainissement de la CARENE adopté en 2004 ;
- de l'usine de prétraitement du GPMNSN, qui assurera l'assainissement des eaux de lavage des quais du terminal multivrac de Montoir-de-Bretagne.

Deux projets d'assainissement complémentaires

Après avoir étudié, en 2007, la possibilité de regrouper leurs futures installations d'assainissement, la CARENE et le GPMNSN ont décidé de travailler ensemble à la réalisation d'un équipement commun.

La coordination des projets permet une économie d'échelle et une diminution significative de l'impact environnemental :

- réduction du nombre de bâtiments et d'équipements ;
- mutualisation des moyens de traitement et de stockage des boues ;
- réutilisation de l'eau traitée produite par la station de la CARENE pour le fonctionnement de l'unité de prétraitement du GPMNSN.

Le marché, d'un montant d'environ 16,5 millions d'euros, a été confié à OTV pour la conception et la réalisation du process et à Eiffage et Demathieu & Bard pour le génie civil. Le financement est pris en charge par la CARENE à hauteur de 15 M€ et par le GPMNSN à hauteur de 1,5 M€.

La protection du milieu estuarien au cœur des projets d'aménagement

Tous deux acteurs de l'aménagement du territoire, la CARENE et le GPMNSN sont engagés dans une démarche de développement durable et de protection de l'environnement.

Adopté en mars 2011, l'Agenda 21 de la CARENE définit les engagements et les objectifs fixés pour préparer un avenir équilibré, durable et équitable pour les 10 communes de l'agglomération et leurs habitants.

La préservation de la qualité de l'eau impactée par ses activités fait partie intégrante de la politique environnementale du GPMNSN, qui a été certifié ISO 14001 en janvier dernier sur ses activités liées à la capitainerie, aux accès nautiques et à des prestations liées aux navires. Le GPMNSN a par ailleurs lancé un programme de 13 actions parmi lesquelles l'amélioration de la connaissance de l'impact des dragages, de la qualité et du traitement des eaux de rejet ou l'utilisation de lubrifiants biodégradables pour tous les ouvrages mobiles (ponts et écluses).

^{*} Correspondant au traitement de 150 litres par habitant et par jour.

Un procédé innovant de traitement des eaux usées

La station d'épuration bénéficiera d'une technologie innovante en matière d'assainissement des eaux résiduaires : l'ultra filtration membranaire. Reposant sur le principe classique des boues activées (où les bactéries se nourrissent de la pollution), c'est au niveau de la séparation des eaux que le traitement va changer : celle-ci se fera en effet grâce à des membranes (complétée par des rayons UV en sortie) au lieu des traditionnels bassins de décantation. Ce procédé, baptisé Biosep[®] et développé par la société OTV, offre de multiples avantages : une eau claire de meilleure qualité, un traitement optimal des odeurs, un équipement beaucoup plus compact en surface et une usine entièrement couverte.

Le caractère novateur de ce nouvel équipement réside également dans la complémentarité de fonctionnement entre les deux unités d'assainissement. Les eaux de lavage des quais du terminal multivrac seront dirigées vers le centre de prétraitement puis, après décantation et traitement physico-chimique, rejetées en Loire. Les boues déshydratées résiduelles s'ajouteront à celles du traitement des eaux urbaines. L'ensemble des boues subira ensuite une ultime transformation en matériaux de compost servant principalement aux agriculteurs.

Un système d'assainissement pour plus de 190 000 habitants

L'objectif de la CARENE est de reconfigurer totalement le système de transfert et de traitement des eaux usées urbaines des dix communes de l'agglomération, afin d'anticiper l'arrivée de nouveaux habitants et l'implantation d'entreprises.

A terme, deux nouvelles grandes stations seront construites : une première à l'Ouest sur le site des Ecossiernes à Saint-Nazaire, d'une capacité de 102 000 équivalent-habitants et, une seconde d'une capacité de 75 000 équivalent-habitants sur le site portuaire de Montoir-de-Bretagne, à l'arrière du terminal multivrac.

La station d'épuration Est, 2^e équipement de l'agglomération en terme de capacité

La future station d'épuration Est intègre l'évolution de la population sur 20 ans. Elle est destinée à remplacer la station d'épuration de Gron, qui sera démantelée début 2013. À la place, une station de refoulement sera créée, sécurisée par un bassin tampon, pour transférer les eaux vers le nouvel équipement, quelques kilomètres plus loin. Parallèlement, seront supprimées la station de Montoir Grande Pâture et la lagune de la Petite Brière à Saint-Malo-de-Guersac. Elles seront aussi remplacées par des postes de refoulement vers Gron.

La station des Ecossiernes construite en premier

C'est en octobre 2009 que la construction de la station d'épuration des Ecossiernes a démarré. Elle traitera les eaux usées collectées à Pornichet, Saint-André-des-Eaux et Saint-Nazaire Ouest. Le raccordement de ces communes à ce nouvel ouvrage nécessitera la refonte du schéma de transfert des eaux usées. Ainsi, des travaux de construction de réseaux et de postes de refoulement devront être effectués, sans oublier des ouvrages de stockage tampon destinés à sécuriser les postes de refoulement.

Les autres stations de la CARENE

La station de La Chapelle-des-Marais a été reconstruite pour lui permettre d'atteindre une capacité de 4 440 équivalent-habitants, elle est en service depuis janvier 2010. Un bassin tampon a été réalisé à Donges pour réguler et maîtriser les débits entrants de la station d'épuration sur la commune. Quant à la station de Besné, elle sera rénovée de façon à porter sa capacité à 2 000 équivalent-habitants. Autant d'équipements qui permettront de traiter les eaux usées de plus de 190 000 équivalent-habitants, alors qu'aujourd'hui 116 500 personnes vivent sur l'agglomération.

Contacts presse

CARENE
Bruno Leduc – Directeur Communication
☎ 02 51 16 48 67
📠 02 51 16 48 77
leducb@agglo-carene.fr
www.agglo-carene.fr

Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire
Claire Sébillet – Attachée de presse
☎ 02 40 44 71 60
📠 02 40 44 21 97
c.sebillet@nantes.port.fr
www.nantes.port.fr